

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 8 (1904-1905)

Artikel: Légende populaire sur les armoiries de Laufon, Delémont et Porrentruy
Autor: Daucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christchindelibeï.

In Wollerau heisst man die Stäbchen, worin die Kinder Hike machen zur Bezeichnung der gebeteten Rosenkränze, Christchindelibeï. (Lütolf Nr. 42, fol. 98.)

Miszellen. — Mélanges.

**Légende populaire sur les armoiries de Laufon,
Delémont et Porrentruy.**

Les armoiries de la ville de Laufon sont de sable à la crosse de Bâle d'argent, celles de Delémont de gueules à la crosse de Bâle d'argent reposant sur six copeaux d'or, celles de Porrentruy d'argent au sanglier de sable. Ces armes ont donné lieu à une légende populaire très originale et typique. On raconte qu'un prince-évêque de Bâle, qu'on ne nomme pas, ayant voulu ériger ces trois villes en municipalités, leur accorda les franchises de Bâle avec le privilège de choisir pour armes la première bête qui entrerait dans les murs de ces villes à la suite d'une grande chasse.

Cette partie de plaisir, organisée par le prince-évêque et les seigneurs des châteaux, étant arrêtée à un jour fixé, des bourgeois des trois villes se tinrent aux portes pour saisir le premier animal que poursuivrait la chasse princière. Un superbe sanglier noir était poursuivi. Il arrive à Laufon. Aussitôt les bourgeois courent pour fermer la porte opposée à celle par où était entré le sanglier. Hélas! ils n'en eurent pas le temps, la rue était trop courte, le sanglier passa outre. Le prince accorda alors à cette ville l'armoirie noire et la crosse blanche de Bâle.

Le sanglier courut vers Delémont suivi par toute la chasse. Les bourgeois voyant la bête entrer dans leurs murs courent pour faire tomber la herse de la deuxième porte, du côté de Porrentruy, mais la rue, quoique plus longue qu'à Laufon, ne l'est pas assez pour que la bête n'arrive à temps pour la franchir avant qu'elle fût fermée. La herse lui tombe sur le dos. Le sanglier peut toutefois s'échapper, mais dans sa détresse, il laisse tomber trois excréments. Ce fut là l'origine des armes de Delémont: fond rouge, couleur du sang répandu par le sanglier, trois copeaux d'or, représentant les trois excréments; et le prince pour affirmer son autorité y ajouta sa crosse d'argent.

Le sanglier pourchassé arrive haletant, épuisé, saignant, en face de Porrentruy, poursuivi toujours par toute la meute du cortège princier. Comme cette ville est plus grande que les deux précédentes, et aussi à cause de la faiblesse et des blessures de la bête poursuivie, des bourgeois eurent le temps de fermer leurs portes et d'emprisonner le sanglier. De là les armes de la ville de Porrentruy, fond blanc au sanglier noir, les poils hérissés et la queue tortillée de détresse.